



Je loue une maison de village par l'intermédiaire d'une agence

Par **falchi**, le **02/04/2009** à **10:29**

bonjour,

la toiture de ma maison que je loue par l'intermédiaire une agence immobilière, risque de s'effondrer. Les locataires ne veulent pas partir. Que dois-je faire
Merci